


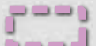
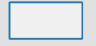







FIGURE 33 : CARTE DES SITES PROTÉGÉS

### PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Site inscrit
-  Site classé

### Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

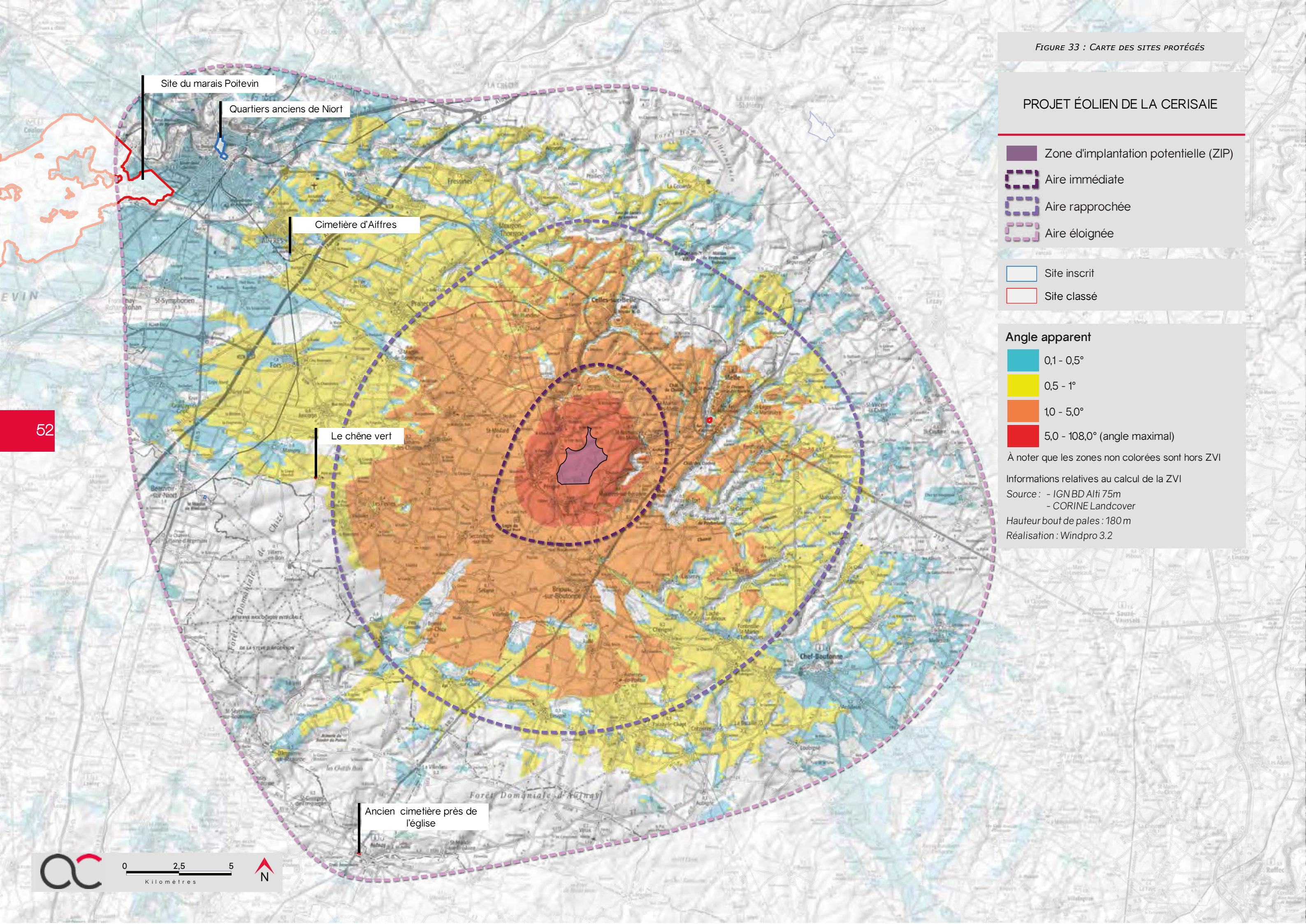
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m  
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180m

Réalisation : Windpro 3.2





### 3.3. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 (articles L 341-1 à 341-15, intégrés au code de l'environnement) pour des territoires présentant, d'un point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. Comme pour les monuments historiques, il existe deux cas de figure : le classement et l'inscription.

Le détail des sites présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-dessous dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du site, la commune et le niveau de protection,
- > la distance minimale entre le site et la ZIP,
- > l'analyse de la visibilité théorique,
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP.

Le territoire d'étude abrite 8 sites protégés, dont 6 sont situés dans l'aire d'étude éloignée. Parmi ces derniers, aucun des sites ne présentent une sensibilité potentielle vis-à-vis du projet éolien, cependant deux d'entre-eux sont présentés dans les pages qui suivent, avec notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec une flèche indiquant la direction du projet éolien,
- > une couleur indiquant s'il s'agit d'un site classé (rouge) ou inscrit (bleu),
- > des photographies issues de la campagne de terrain.

COMMUNE	NOM	PROTECTION	SURFACE (ha)	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIES DE LA ZIP
<b>AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE</b>							
-	Site du Marais mouillé Poitevin	Classé	18 590	23,2	Espace de marais situé entre les villes de Fontenay-Le-Comte, Niort et Saint-Hilaire-la-Palud	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par la végétation et la trame bâtie de Niort
Niort	Quartiers anciens de Niort	Inscrit	25,6	21,6	Site bâti en plein centre-ville de Niort	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie de Niort
Aiffres	Cimetière	Inscrit	0,5	16,3	Implanté en périphérie d'Aiffres	En ZVI	ZIP masquée par la végétation
Rimbault	Moulin de Rimbault	Inscrit	1	16,9	Site implanté à proximité du village de Rimbault sur un plateau cultivé	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation
Péré en Forêt	Le Chêne vert	Classé	0,2	11,5	Site implanté en centre-bourg de Péré-en-Forêt	En ZVI	ZIP masquée par la végétation et la trame bâtie
Aulnay	Ancien cimetière près de l'église	Classé	0,9	20,1	Site implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie

FIGURE 34 : LISTE DES SITES PROTÉGÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE